ART. PREMIER N° 61

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2013

### TRANSITION VERS UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE SOBRE - (N° 579)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º 61

présenté par M. Tetart

#### ARTICLE PREMIER

À la deuxième phrase de l'alinéa 83, après la première occurrence du mot :

« par »

insérer les mots:

« les fournisseurs, ».

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objet de couvrir les coûts de gestion et de mise en œuvre du dispositif pour les fournisseurs.